

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 27510

présenté par
M. Gouffier-Cha et M. Maire

ARTICLE 37

À l'alinéa 17, après la première occurrence du mot :

« points »,

insérer le mot :

« supplémentaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.